











Aides financières

APA (Aide pour le financement des frais liés de la dépendance)

Si les ressources mensuelles du résident sont inférieures à2 676 € par mois

Alors, quel que soit le niveau de dépendance, votre reste à charge sera l'équivalent du tarif pour un Gir 5-6

	Tarif hébergement + dépendance (Tarifs TTC, sur 31 jours)	Total à payer
Facturation mensuelle déduction faite de l'APA	3 363,19 € + 182,90 €	3 546,09 €

☐ Si les ressources mensuelles sont supérieures à 2 676 € par mois

Alors vous toucherez une aide financière inférieure qui sera calculée par le département.

Aide fiscale (réduction d'impôt)

☐ Si le futur résident paie des impôts

Alors, il bénéficiera d'une **réduction d'impôts** pouvant aller jusqu'à

2 500 € par an

Montant de l'impôt annuel	Prochaine imposition	
Compris entre 1€ à 2500€	0€	
Supérieur à 2500€	Impôt dû <mark>moins 2 500 €</mark>	

Pour un couple la réduction fiscale est de 2 X 2 500 €















Autres Aides financières

Allocation Logement

 Notre établissement est conventionné à l'Aide Personnalisée au Logement APL

Pour avoir une estimation de l'aide au logement dont vous pouvez bénéficier, allez sur le site de la CAF <u>www.caf.fr</u>

Pour faire votre simulation vous aurez besoin du montant de la redevance de l'établissement qui est de 710,43 € par mois.

Autres aides possibles à vérifier

- Votre Mutuelle / Complémentaire santé
- Votre Caisse de retraite
- Votre Assurance dépendance si vous en avez une

<u>Pour les proches qui participent au financement des frais de séjour de l'Ehpad de leur parent (Obligation alimentaire)</u>

Dans ce cadre, les proches pourront déduire, de leurs revenus imposables, les sommes versées pour subvenir aux besoins de leur parent.

